



LES ECHOS DE L'OST PIC

Bulletin d'information de l'APPPLBK (Association des Pêcheurs Plaisanciers de Port-Lazo, Boudgueff et Kérarzic) Edition n°15 - Décembre 2013

Mieux vaut flotter sans grâce que couler en beauté, Bernard Moitessier

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du vendredi 13 décembre 2013 à 18h00 à la Salle des Fêtes de Plouézec

Suite à l'Assemblée Générale 2013 et à la décision de quitter la FNPPSF nous devons modifier les statuts de notre association. Je vous convoque donc à une Assemblée Générale Extraordinaire dont l'ordre du jour sera :

Modification des statuts.

Modification du règlement intérieur.

Cette assemblée sera suivie du verre de l'amitié.

Les textes des futurs statuts et règlement intérieur seront disponibles sur le site et par mail ou par courrier en en faisant la demande au président à partir du 1er décembre.

Les personnes ne pouvant pas assister à l'assemblée peuvent donner pouvoir de voter en leur lieu et place à un autre membre de leur choix. Une copie de ce pouvoir devra parvenir au président avant le début de l'assemblée générale extraordinaire.

Le Président

EDITO

Décidément les années se suivent et se ressemblent. Je ne parle pas de la météo qui nous a fait bénéficier d'un été fantastique et d'une arrière saison très douce, quoique légèrement ventée. Je ne parle pas des fêtes de l'été qui se sont merveilleusement déroulées, même si quelques esprits chagrins nous promettaient des difficultés avec le choix de la date et de l'heure. Je ne parle pas non plus des homards et autres araignées qui ont bien voulu, une fois de plus, garnir sans trop de difficulté nos casiers... Non je dois vous causer une fois de plus de règlements et d'interdits.

Les Côtes d'Armor bénéficiaient jusqu'alors d'un régime de faveur où la pêche à pied était peu encadrée en dehors des dates d'ouverture et de fermeture pour certaines espèces fragiles (huîtres, ormeaux, coquilles...) de quantités (ormeaux) et bien sûr de tailles. Le reste était laissé à l'appréciation du bassier. C'était trop beau, trop simple... Nous avons donc droit à un inventaire où il ne manque que le raton laveur de Prévert des outils et agrès autorisés pour la pêche à pied de loisir de B comme binette à R comme râteau, avec pour chacun une description de la forme et de la taille, éliminant par là même les montages locaux, souvent ingénieux et très efficaces. Trêve de plaisanterie, cet arrêté que vous pouvez déjà consulter sur le site et que nous fournirons à ceux qui en feront la demande, est applicable dès le 1er janvier pour la pêche à pied de loisir des coquillages, échinodermes et vers marins et uniquement (pas les crustacés, les poissons, les autres mollusques). Il comporte au moins un point positif, **l'obligation de remettre en place les cailloux retournés**. Quant aux quantités limites imposées par pêcheur, je reconnais que j'aimerais bien les atteindre une fois de temps en temps, mais tout le monde sait que je ne suis pas un vrai pêcheur. A propos c'est qui «un pêcheur» ? et à partir de quel âge ?

Que cela ne vous empêche pas de terminer l'année en beauté et en faisant l'inventaire de vos outils de pêche à pied, et n'oubliez pas de consulter l'arrêté avant de passer vos commandes au Père Noël.

Bonne mer à tous

Jean Quinquis

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 2 Août



40 personnes se sont regroupées à la salle des fêtes pour l'AG 2013. Après la présentation et l'approbation des rapports moral et financier, le sujet du jour est le maintien ou non de l'association à l'intérieur de la

fédération. Après une demi-heure d'explication et d'échanges, toujours courtois, le choix est fait de quitter la FNPPSF à la quasi unanimité (moins trois voix). L'assemblée se poursuit avec la présentation du programme 2014 et l'élection du nouveau conseil d'administration. L'après-midi s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Composition du bureau et du CA de l'APPPLBK

Président : Jean Quinquis

Vice- président : Jérôme Antoine

Trésorière : Nicole Seurat

Secrétaire : Delphine Barré

Autres membres : André Doura, Paul Gallian, Jean Pierre Jaglin, Yann Le Goff, Yves Le Guen, Gérard L'Yvonnet, Chantal et Dominique Plouzin, Jean Louis Seurat, Cécile Warnas.

MECANIQUE NAVALE

LE HEGARAT
Didier

Tél: 02 96 55 14 82

Sorties non programmées : mode d'emploi



La météo de la saison 2013 nous a obligés à annuler quasiment toutes les sorties en mer prévues, alors que quelques jours avant ou après cela aurait été possible.

Nous vous proposons donc d'organiser, en complément des sorties programmées dont vous pouvez trouver la liste à la fin des Échos de l'Ost Pic, des activités à date courte (3/4 jours), en suivant la procédure suivante :

=> Lors du renouvellement de votre cotisation vous complétez les informations complémentaires de la feuille d'inscription.

=> Vous envoyez le tout à Nicole Seurat

Dès que nous programmons une activité, nous vous faisons parvenir un message (SMS ou/et courriel) aux adresses et N° indiqués par vos soins. Si l'activité, la sortie, vous intéresse, vous vous inscrivez par SMS, Courriel exclusivement.

Attention, pour des raisons de responsabilité, vous ne serez prévenus que si vous avez rempli en totalité les renseignements demandés à la pré-inscription et accepté le règlement des sorties en mer qui sera sur le site de l'APPPLBK ou vous sera communiqué par courrier dès le premier janvier.

Fête de l'huître



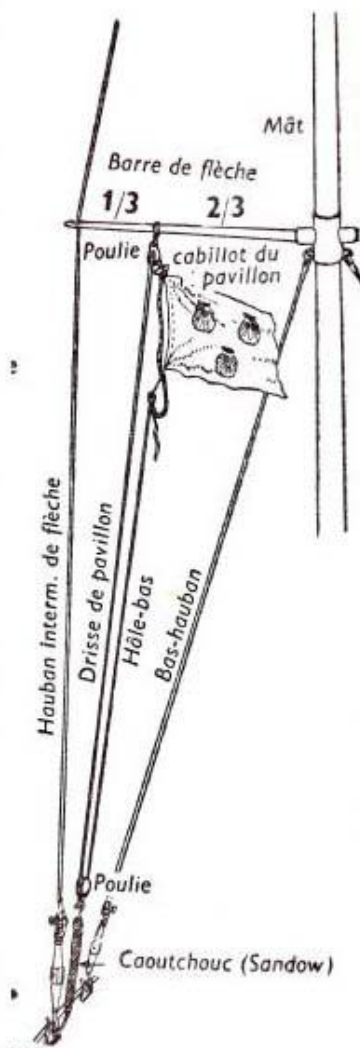
La fête de l'huître s'est déroulée le 15 septembre sur le site du moulin de Craca. Comme les années précédentes dans le cadre des échanges entre associations nous avons fourni une quinzaine de bénévoles en charge de la partie restauration et buvette. Un public

nombreux a profité des différentes animations autour de la production ostréicole de la baie et aux rythmes alternés du Brésil et de la musique locale.

Rappelons qu'en échange de la prestation de nos bénévoles, l'association Istr.com nous permet de proposer des dégustations qui rencontrent toujours un vif succès lors de la Fête de la mer.



Règles d'usage des pavillons sur un bateau de plaisance



Un certain nombre de règles, internationales pour certaines et de courtoisie pour d'autres, régissent les pavillons qui peuvent ou doivent, être montrés par un navire.

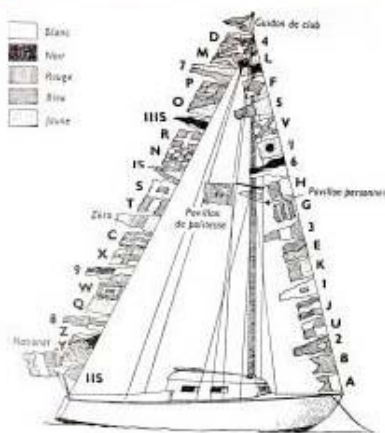
Le pavillon national : Obligatoire dans les eaux étrangères ou en France, le dimanche et les jours de fête (nationale). Ceci n'est plus guère en vigueur en ce qui concerne les eaux étrangères, par contre il convient de préciser qu'il est inconvenant de hisser le pavillon national au dessus d'un autre pavillon et que le pavillon européen, de même qu'un pavillon régional, n'est pas un pavillon national. Il se présente à la poupe du bateau ou sur le dernier mât ou espar à l'arrière aux 2/3 de la hauteur de la voile correspondante. Sa hauteur est de 9 cm par m de taille du bateau.

Le pavillon de politesse : au départ pavillon du pays visité, il est devenu maintenant habituel d'envoyer le pavillon de la province visitée, d'où la floraison de Gwenn ha Du dans les ports bretons. Une remarque cependant, ne pas envoyer un Gwenn ha Du en pavillon de politesse en dehors de la Bretagne, il y a même des régions où ce serait très mal pris. Drisse à pavillon tribord

Le pavillon personnel ou de propriétaire : En voie de disparition, se hisse dans les barres de flèche bâbord. Faire simple, mais l'humour n'est pas interdit... Connaissez-vous celui de votre président ?

Au port, le pavillon F envoyé en dessous signifiait que Madame était à bord. De même une serviette de table signifiait « nous sommes à table, ne pas déranger !!! »

Le Guidon du Club : Se hisse en tête de mat... sauf qu'avec les antennes et l'électronique du bord, la place est souvent prise... Il est devenu courant de le hisser à la place du pavillon de propriétaire.



Le grand pavois : Bien connu les jours de grande fête, je ne suis pas sûr qu'il soit envoyé suivant les règles du dessin ci-contre.

Les autres pavillons (fête, ville, publicité du sponsor...) doivent être envoyés sur d'autres drisses ou espar, seulement au port.

J'ai emprunté au « Cours de plaisance du Touring Club de France » édition 1964, écrit par Jean Merrien les deux illustrations de cet article, que Robert Laffont son éditeur me pardonne.

Festival du Chant de Marin 2013



Vu par le simple festivalier, ce furent 3 jours magnifiques où régnèrent le soleil, une ambiance festive alliant musique, animations et vieux gréements...Du point de vue de l'APP, cela représente concrètement en chiffres : 63 bénévoles qui ont fourni plus de 1300h de vacations réparties sur 6

jours, sur une amplitude de 18h et cela sur 3 secteurs terrestres et 6 maritimes ! Résultat : nous avons vécu de superbes moments et nous en redemandons...alors un grand merci à tous ceux qui ont pris part à la réussite de ce festival et rendez-vous en 2015 !

BRICO **MARCHÉ**

PAIMPOL

Boutique en ligne

L'APPPLBK dispose désormais d'une boutique en ligne sur son site internet. Vous pouvez y trouver des casquettes, des polos, des sweet-shirts brodés ou décorés du logo de notre association.

Voici les tarifs, rendez-vous en ligne !!

Ces articles peuvent également être commandés par courrier ou par téléphone auprès de notre trésorière, par exemple lors du renouvellement de votre adhésion.

CASQUETTE	5,00 €
TOUR DE COU	3,00 €
SWEET-SHIRT	15,00 €
POLO COLLECTOR (40 ANS)	12,00 €
FANION	Adhérents 7,00 €
	Public 8,00 €
AUTO-COLLANT	1,00 €



Un week-end à Saint-Quay Portrieux

Pour fêter leur arrivée dans notre belle association, un couple de nouveaux nous a gentiment concocté un article sur cette sortie de deux jours à Saint-Quay :

Pour la première fois que nous venons participer à l'une des sorties organisée par l'association des pêcheurs plaisanciers PLBK, nous ne pouvons qu'exprimer nos remerciements aux organisateurs et à ses membres.

Pour les néophytes que nous sommes, ce week-end fut une vraie réussite sur tous les plans :

=> Celui de la découverte par mer de la côte à partir de Port-Lazo, avec un arrêt à Gwin-Zegal jusqu'au port de Saint-Quay Portrieux où chacun a pu apprécier pour la nuit les couchettes de son bateau.

=> Le dimanche nous a permis de mesurer l'un des dangers de la mer : la traversée d'un passage bien brumeux (Vive le GPS et la VHF !...), de reconnaître les nageoires d'un poisson-lune et d'aborder sous le soleil « le trou de la souris » à Bréhat : déjeuner, bain, promenade, croquis pour les artistes, bonne sieste pour d'autres. Une bonne brise s'est ensuite levée pour gonfler les voiles de ceux qui en disposaient jusqu'à bon port.



=> Découverte encore de cette ambiance chaleureuse et accueillante au sein de l'association avec un vrai partage entre « les amoureux de la mer » : gentillesse, aide, souci constant de la sécurité de chacun

Intervention SNSM



De nombreux plaisanciers et curieux se sont regroupés le premier septembre pour assister à des démonstrations organisées avec le concours de la SNSM de Loguivy. Après un rappel des prescriptions réglementaires, les plongeurs de la SNSM ont commencé par provoquer l'ouverture d'un radeau de survie en donnant les explications sur la manoeuvre et sur le contenu du

radeau. Ensuite deux gilets auto-gonflants ont aussi été déclenchés en rappelant la nécessité d'utiliser la sous-cutale (sangle passant entre les jambes) pour permettre un bon maintien du gilet gonflant.

Rappel : le port du gilet de sauvetage est indispensable lors des manoeuvres d'embarquement et de débarquement en annexe, qui sont la première cause d'accident grave en navigation de plaisance.

Remise de chèque à la SNSM

Le 7 novembre le CA de notre amicale était réunie pour remettre, en présence de Jacques Mangold, Maire de Plouézec, un chèque de 450€ aux représentants de la station de Loguivy de la SNSM. Lors des échanges qui ont suivi, les bénévoles de la station ont insisté sur leur recherche permanente de moyens financiers, dont ils dépendent, mais aussi de membres actifs, pour embarquer lors des missions d'assistance, ou travailler à terre à l'entretien du matériel par exemple.



Ce n'est pas parce que nous avons fait un don collectivement que cela nous dispense de faire des dons individuels, alors à votre bon coeur.

Fête de la Mer : les 40 ans de l'Amicale.

Après un printemps à la météo désastreuse, c'est sous une "canicule bretonne" que notre Fête de la Mer s'est déroulée le 13 juillet. Mais oui, le soleil était bien présent !

Cette année, l'Amicale fêtait ses 40 ans d'existence, et une exposition rétrospective, concoctée par Florence, célébrait cet anniversaire.



Les stands habituels, tels la loterie de homards, le chamboule-tout, le concours de palet ou le panier de la mer fonctionnaient avec succès. Pendant que les enfants s'activaient à l'atelier de confection de cerfs-volants, les parents pouvaient se désaltérer à la buvette ou déguster une crêpe, un far maison ou le fameux riz au lait de Martine. Mais le beau temps a son revers et les cerfs-volants n'ont pu s'élever dans les airs, faute de vent... Sur la plage, des vacanciers s'initiaient aux jeux bretons pendant que d'autres s'affrontaient sur le circuit décoré par les bateaux de Delphine et mis en place par Benoist. L'animation musicale était assurée par les clowns-musiciens Les Fulupicks qui nous régalaient de leur facéties alors que Sir William, imposant dans son costume d'apparat, nous charmait au son de sa cornemuse.

Enfin est arrivé le moment du repas avec toujours autant d'amateurs de maquereaux en papillote. Pour nous faire patienter jusqu'à la tombée de la nuit, la fanfare Batucada s'est enflammée aux rythmes de ses percussions. Car le clou de la fête, très attendu, était le feu d'artifice sur la mer offert par la municipalité de Plouézec, spectacle visible de toute la côte de la baie de Paimpol. C'est donc avec le bouquet final que s'est terminée très tardivement, et encore plus pour les bénévoles, cette belle journée. Rendez-vous l'an prochain, dans une ambiance toujours aussi festive et chaleureuse pour de nouvelles animations.

PROGRAMME DES ACTIVITES 2014:

Ces informations seront précisées 15 jours avant via la presse et le site internet (<http://www.pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/index.html>) lire page 4

Nouveauté cette année: Des sorties ponctuelles seront proposées par SMS et/ou par mail 3 jours avant.

- **18 janvier:** Galette des rois à la salle des fêtes (17h)
- **25 janvier:** Atelier Navigation (14h, Salle Run David)
- **22 février:** Atelier Cuisiner nos prises (14h, Salle Run David)
 - **29 mars :** Atelier Pêche (14h, Salle Run David)
 - **21 avril:** Vide-bateau (parking de la salle des fêtes)
 - **26 avril:** Atelier
 - **31 mai et 01 juin:** Sortie Pontrieux
 - **28 juin:** Sortie Bréhec (+ barbecue le soir)
 - **6 juillet:** Fête de la Mer
 - **25 juillet:** Assemblée Générale (18h, salle des fêtes)
 - **26 juillet:** Sortie Saint-Riom (+ barbecue le soir)
 - **9 août:** Sortie Bréhat (+ barbecue le soir)
 - **20 et 21 septembre:** Sortie en baie de Saint Brieuc
 - **25 octobre :** Atelier
 - **29 Novembre :** Atelier